Comité français des Plastiques en Agriculture

Alliance pour Nature

COMMUNIQUÉ **NOVEMBRE 2013**

STABILITE DE L'ÉCO-CONTRIBUTION APE
LES NIVEAUX 2013 RECONDUITS EN 2014

Chargés de fixer et de gérer dans la concertation et la transparence les niveaux d'éco-contribution, les metteurs en marché, les fabricants et les distributeurs, membres des collèges élevage et maraîchage de la Commission éco-contribution de l'APE (Agriculture, Plastique & Environnement) préconisent de reconduire en 2014 les montants de l'éco-contribution appliquée en 2013.

À compter du 1er janvier 2014, seule la ficelle verra son éco-contribution passer de 40 € à 70 € la tonne, comme prévu dans le plan initial. Pour les autres plastiques agricoles usagés, les niveaux d'éco-contribution restent identiques, soit :

Élevage :	Film : 65 €/T	Filets : 110 €/T	Ficelles : 70 €/T
Maraîchage :	de 65 €/T à 130 €/T selon le type de films		

Renforcer la visibilité des partenaires

À l'issue de sa dernière réunion, le 3 septembre 2013, la Commission éco-contribution a également proposé que l'éco-contribution soit dorénavant gérée sur 2 ans pour donner un maximum de visibilité aux partenaires des deux filières APE : Films agricoles usagés (FAU) et Ficelle et filets agricoles usagés (FIFAU).

En effet, avec l'augmentation des volumes collectés et la fin du soutien initial de l'ADEME, les deux filières traversent une période décisive pour leur développement futur. Il faut donc installer les bases d'un nouvel équilibre budgétaire pour conforter leur pérennité et continuer d'apporter aux agriculteurs la solution pertinente pour l'élimination des plastiques agricoles usagés.

Enfin, la Commission APE a lancé un appel à la mobilisation des entreprises encore non contributrices, afin qu'elles rejoignent l'APE et renforcent ainsi les filières françaises dont toute l'Europe salue l'efficacité et la transparence structurelle.

Bernard Le Moine
125, rue Aristide Briand
92300 Levallois Perret
01 44 01 16 49
04 91 02 86 42
06 28 05 24 38
b.lemoine@plastiques-agriculture.com

Bertrand Figuier
R-D 2C
69, rue du Château des Rentiers
75013 Paris
01 45 86 97 68
06 24 73 85 77
b.figuier@plastiques-agriculture.com

À propos du CPA
Fondé en 1958, à l'initiative des industriels du secteur, le Comité des Plastiques en Agriculture est une association dont le but statutaire est de « promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique ou économique et par là contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité des produits agricoles. »

ape